## JIJEL / LE SECTEUR DE L'HABITAT

# Une évolution tangible

***Le secteur de l'habitat dans la wilaya de Jijel a connu une réelle dynamique ces dix dernières années. En effet, selon un rapport élaboré par les services de la wilaya, le parc logement a atteint en 2013 le nombre de 137 178 contre 102 913 logements 1999 soit une évolution de 34265 unités. Un chiffre qui traduit les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la prise en charge des besoins des citoyens en matière de logements.***

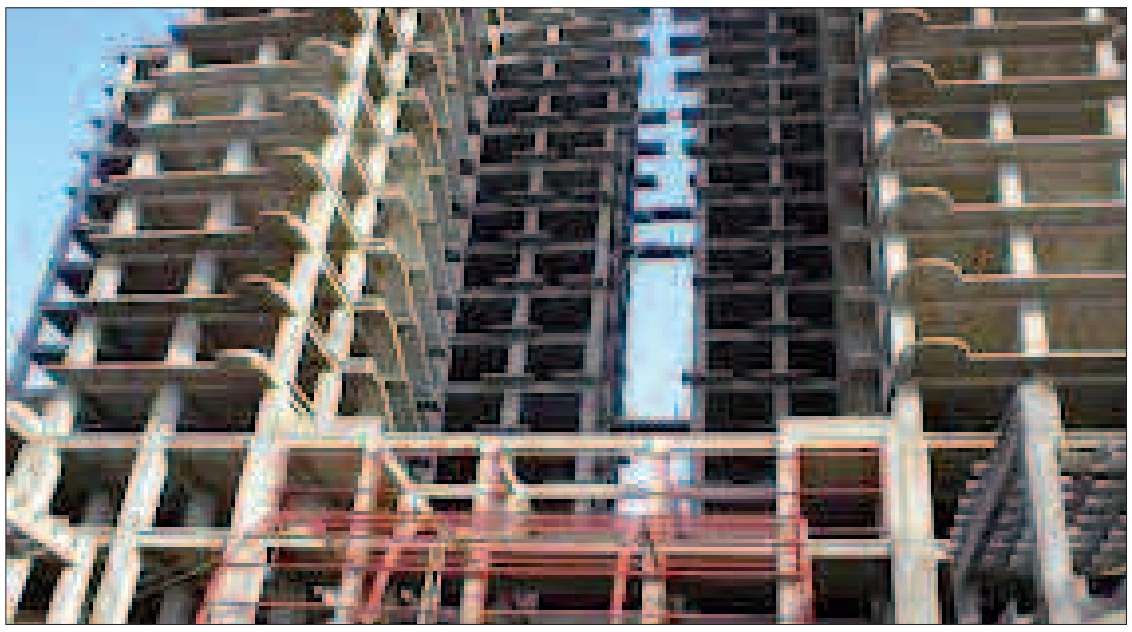

Photo : DR

Lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya qui s'est tenue il y a une semaine, le wali a dévoilé que la première priorité des citoyens reçus par ses services touche au logement avec un taux de 70 % suivi de l'emploi avec un taux 20 % et 10 % pour des préoccupations diverses. Il a ajouté que le nombre de recours sur la liste des 454 logements sociaux récemment attribués par la commission de daïra du chef-lieu de wilaya atteint les 1 000. D'autre part, et s'agissant du taux d'occupation des logements, ledit rapport fait état d'un taux de 6,7 % en 2013 contre 7,88 en 1999, et atteindra selon les mêmes prévisions, 5, 43% en 2014. On apprend également que le programme 2005-2014 prévoit la réalisation de 46 728 logements, toutes formules confondues, dont un quota de 6000 unités a été notifié en 2013 et 7 000 autres (2 000 LPL, 1 000 LPA , 4 000 rural )notifié au titre du programme complémentaire 2013 dont 30 760 lancés et le reste en cours de réalisation. En somme, des programmes, une fois réalisés, susceptibles d'atténuer la pression sur les logements notamment dans les centres urbains tels Jijel, Taher, El Milia fortement touchés par l'exode des années 90 des populations des régions montagneuses sous la contrainte terroriste et pour ce faire, les autorités locales ont mis les grands moyens pour mettre en œuvre la démarche visant la sédentarisation des ces populations, dans leurs régions, à travers l'application d'une politique de soutien en direction dans le cadre de l'habitat rural et le soutien dans le domaine agricole ainsi que la réfection des infrastructures scolaires et sanitaires et certains équipements publics qui constitue une condition sine qua non pour garantir le retour des ces populations. Notons enfin que les autorités locales ont engagé plus de 150 milliards de centimes en 2012-2013 dans la cadre de ce programme qui constitue le cheval de bataille du premier responsable de la wilaya.

**Bouhali Med-Cherif**

# Le SG de l'UGTA écarté

**Le secrétaire général du bureau de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens, Boucherma Ahmed, a été suspendu par le secrétaire national chargé de l'organique au sein de l'UGTA. En effet, le désormais ex-SG de wilaya a été écarté de la tête de la structure syndicale par mesure disciplinaire. Il convient de souligner que la Centrale syndicale traverse depuis plusieurs années une phase d'hibernation suite au retrait de nombreux syndicalistes dû à la dissolution de la quasi-totalité des entreprises publiques avec son lot de rentes et de butins et la concurrence des syndicats autonomes. Mezili Mohamed assure l'intérim de SG de wilaya en attendant l'élection d'un nouveau SG dans les prochains jours. Rappelons que l'ex-SG a été tête de liste du Patri des travailleurs lors des élections législative de 2012 au cours desquelles il a subi une cuisante défaite. Notons, enfin, que la Centrale syndicale a du mal à se débarrasser des pratiques clientélistes au sein d'un appareil au service du plus fort... du moment.**

**B. M.-C.**

## GUELMA

# Un homme retrouvé pendu à un arbre à Boumahra

Un homme âgé de 36 ans a été retrouvé, hier matin, pendu à un arbre à la mechta Bir Amor, dans la commune de Boumahra-Ahmed, daïra de Gueulât Bousbaâ, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Protection civile de Guelma.

Il s'agit d'un fellah, célibataire, originaire de la région, a précisé notre source. La dépouille de la victime a été transportée à la morgue de l'hôpital Okbi de Guelma, pour les besoins d'une autopsie. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour élucider ce drame.

**N. Guergour**

## EL-TARF

# Découverte de deux cadavres dont un en décomposition

Deux cadavres, dont un en état de décomposition avancée, ont été découverts samedi à Sidi Kaci et à Chatt, dans la daïra de Ben M'hidi (El Tarf), a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Le premier cadavre, celui d'une octogénaire a été découvert dans un état de décomposition avancée au domicile de la défunte, dans la commune de Sidi Kaci tandis que le second, un jeune homme de 36 ans, a été retrouvé à Chatt. Les corps des deux personnes ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Ben M'hidi pour les besoins de l'autopsie, tandis qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ces décès, selon la même source.

**APS**

## MILA

# Subventions et prise en charge des associations sportives locales

Une Assemblée populaire communale (APC) ou de wilaya (APW), a-t-elle le droit d'attribuer des milliards en subventions à une SSPA, un club présumé professionnel de football pour ensuite, ne réserver que quelques poignées de centimes à toutes les autres associations sportives locales qui encadrent des centaines de jeunes et les protègent des méfaits et autres fléaux de la rue ?

Idem pour les fonds de wilaya qui soutiennent à coups de milliards ces dites sociétés, au détriment de tous les petits acteurs locaux qui font un véritable travail de fourmis dans la prise en charge de nos jeunes ! Ces subventions ne proviennent-elles pas de l'argent d'un contribuable qui constate, impuissant, tous ces dépassements et ces manquements à la réglementation, à l'éthique et la morale communautaire ?

Comment accorder des milliards à une société qui emploie des joueurs professionnels, rétribués à coups de… centaines de millions par mois et de dizaines d'autres comme primes de matchs gagnés, dans un pays où le SNMG ne dépasse pas les 18.000 DA brut, alors que nos enfants et nos jeunes, futures élites de demain évoluent dans des conditions misérables, dans leur prise en charge de tous les jours (infrastructures, transport, équipements, récupération etc.).

N'y a-t-il donc pas d'autres priorités plus pressantes et tout aussi importantes à prendre en charge par les budgets de wilayas et de nos assemblées élues ?

Pourquoi ne pas s'occuper uniquement de ses prérogatives et laisser ces gérants de sociétés ou dirigeants de clubs professionnels se débrouiller ailleurs pour avoir les moyens de leur politique, eux qui ont choisi un tel barème de rétribution qui ne répond, en fait, à aucune logique sociale ou footballistique nationale ! A méditer !

**A. M'haimoud**

## ANNABA

# Une production de plus de 90 000 quintaux de fruits attendue

***Une production estimée à 91.800 quintaux de fruits est attendue dans la wilaya d'Annaba, au titre de la campagne agricole 2013-2014, a-t-on appris hier auprès de la Direction des services agricoles (DSA).***

Les agrumes, qui occupent la première place de la production fruitière dans la wilaya, sont cultivés sur une superficie de 550 hectares sur les 800 ha réservés à la production arboricole. Une récolte de 50.000 quintaux devrait être obtenue cette saison, a précisé la même source, soulignant que le reste de la surface globale, soit 250 ha est destiné à la production d'olives, d'abricots, de poires et de raisins.

Il reste, selon la DSA, que la quantité de fruits produite dans la wilaya d'Annaba, en particulier aux alentours des localités d'El Hadjar, d'El Eulma, de Berrahal et d'Aïn Berda, demeure insuffisante pour couvrir les besoins du marché local, en dépit de l'amélioration des rendements. L'absence de stabilité des prix des fruits dans la wilaya est due, selon des commerçants rencontrés dans les marchés de gros de fruits et légumes, à «la perturbation dans l'approvisionnement des marchés». Les superficies consacrées à la production arboricole ont connu, ces dernières années à Annaba, une extension significative à la faveur de la régénération des champs agrumicoles, l'encouragement de l'investissement dans la filière oléicole et la plantation de nouveaux arbres fruitiers dans les régions montagneuses, à l'exemple des communes d'Oued El Aneb, de Seraïdi et de Chetaïbi, selon la DSA.

**APS**